



Près d'un agent sur 4 en grève le 9 mai

A l'appel des 9 fédérations syndicales de la Fonction Publique, les agents des trois fonctions publiques étaient appelés le 9 mai à une journée nationale de grève pour défendre les services publics et leur Statut, pour l'arrêt des suppressions d'emplois et l'augmentation des salaires.

A la DGFIP, le taux national provisoire de grève s'établit à 24,18%.

A la DRFIP 35, 22,34 % des agents étaient en grève hier avec une action dès 8h30 devant le centre des Finances Publiques de Rennes Magenta, la banderole unitaire a été fixée et des tracts ont été distribués pendant plus de 2 h aux usagers. Les agents ont rejoint à 11 h le cortège Fonction publique sur l'Esplanade Charles de Gaulle.

8 structures du département étaient fermées au public en raison de la mobilisation des agents.

La DRFIP 35 a pourtant durci le ton : elle tente de museler les organisations syndicales, et restreint le droit à l'information de certains collègues. La direction ne s'interdit aucune méthode pour nous dissuader de nous mobiliser pour défendre nos droits, notre statut, nos missions et notre avenir. Ainsi, les agents de la Cité administrative de Rennes ont été privés de l'Heure Mensuelle d'Information qui s'est déroulée à la cantine du Centre des Finances Publiques de Rennes Magenta le lundi 6 mai. Le motif invoqué par le directeur du Pôle Pilotage et Ressources est le suivant: "*l'autorisation qui a été accordée ne concerne que les agents en poste au CFP de Rennes Magenta et les agents de la Cité ne sont pas visés, donc non autorisés à se rendre à cette HMI unitaire qui se tiendra dans des locaux autres que ceux où ils exercent leurs fonctions*". La circulaire de 2017 sur l'exercice du dialogue social prévoit que "*les réunions syndicales d'information s'adressent à l'ensemble des personnels sur le site où elles sont organisées.*" Malgré nos tentatives pour justifier du bon droit des agents et des organisations syndicales, la DRFIP a adressé en réponse un mail aux encadrants de la Cité leur ordonnant de refuser aux agents en poste dans leur service d'assister à la HMI de Rennes Magenta.

Cette interprétation restrictive et zélée des textes témoigne encore une fois du mépris de la direction à l'égard des agents !

Nous ne laisserons pas faire, et nous ne manquerons pas de marquer notre opposition à ce type de méthodes lors de l'audience prévue lundi 13 janvier à 10 H avec le directeur du Pôle Pilotage et Ressources.

A Rennes, la manifestation a réuni 3000 personnes, à St-Malo 150, à Fougères 80 et à Redon 150.

Cette journée de grève et de manifestations traduit la volonté des agents, avec l'ensemble des Fédérations de fonctionnaires, d'obtenir le retrait du projet de loi de transformation de la Fonction publique qui dynamite notre statut, et pour les agents de la DGFIP, obtenir le retrait du plan de déconcentration de proximité (ex géographie revisitée).

RESTONS MOBILISÉS, ON NE LÂCHE RIEN.

Rennes le 10 mai 2019.